

L'éditorial du président du CCC

40 ans déjà!

C'est le 26 mars 1981 qu'à l'initiative de Pierre Fanguin une équipe de bénévoles s'était réunie devant la scène de la Maison du peuple (ancienne configuration) pour débattre autour d'un projet culturel novateur à Codognan; réflexion qui allait rapidement aboutir à la création du Carrefour Culturel Codognanais.

Nous fêterons donc cette année les 40 ans d'existence de notre association! Enfin... nous l'espérons; car depuis un an les activités associatives et culturelles sont en sommeil à Codognan comme dans le reste du pays, et pour ne pas dire dans le monde entier, à cause de la pandémie actuelle qui n'en finit pas de bouleverser notre quotidien. Il est donc tout à fait prématuré d'envisager sous quelle forme et à quel moment de cette nouvelle année sera célébré cet anniversaire pourtant important à nos yeux... Il nous est déjà impossible d'organiser comme d'habitude notre assemblée générale annuelle

qui est donc reportée à une date ultérieure et indéterminée. Que cela ne vous empêche pas de verser votre cotisation (inchangée), soit à la bibliothèque lors de ses ouvertures dans le respect des mesures sanitaires, soit dans la boite aux lettres du CCC (2, passage de l'Horloge, en face celle de la Poste).

Cette année sabbatique forcée nous aura au moins permis de prolonger les nécessaires réflexions internes sur l'avenir de notre association basée sur un recentrage de nos activités historiques autour des deux entités que sont la bibliothèque et le patrimoine.

C'est ainsi que nous préparons avec la municipalité de Codognan une signalétique des éléments patrimoniaux marquants de notre village qui devrait permettre sa valorisation auprès de ceux qui la découvriront dans les années à venir.

Michel Gaufrès



Une photo historique 26 mars 1981

Assemblée Générale Constitutive du Carrefour Culturel Codognanais

Présents : de gauche à droite
Claude MORETEAU
Jacqueline ANDRÉ
Mireille DELPUECH
Pierre VALETTE
Pierre FANGUIN
Michel GAUFRÈS
Jean-Luc BEILLARD

La chaise vide est celle du photographe. **Se reconnait-il?**

APPEL À COTISATION DU CCC (pour la Bibliothèque et le Patrimoine)

Adhésion annuelle valable pour l'ensemble des membres de la famille

<u>16€</u> ... ou 20€ pour l'adhésion de soutien, si vous souhaitez donner un coup de pouce à l'association Vous pouvez déposer votre chèque (à l'ordre du CCC) à la Bibliothèque (mercredi 10h – 12h et 16h-17h30) ou dans la boîte à lettres du CCC, 2 passage de l'Horloge (en face la boîte aux lettres de la Poste).

L'autel funéraire gallo romain de Codognan

Certains lecteurs l'avaient déjà aperçu, ce bloc de pierre posé à même le sol dans l'entrée de la bibliothèque. Or, depuis quelques jours l'emplacement est vide et le bloc de pierre se trouve maintenant exposé en mairie, dans le cadre solennel de la salle du conseil. La valeur historique du monolithe tient surtout au texte gravé il y a près de 2 000 ans sur cet autel funéraire gallo-romain du début du IIème siècle et qui en fait le document écrit le plus ancien de la commune et sans doute du canton!



L'autel funéraire sur son support en mairie

Le monolithe et ses inscriptions ont été authentifiés par deux éminents historiens venus spécialement à la bibliothèque de Codognan pour l'expertiser en juillet 2014. Il s'agissait de Dominique Darde, conservateur du musée archéologique de Nîmes (aujourd'hui Musée de la Romanité) et Michel Christol, ancien directeur des Publications de la Sorbonne, universellement connu pour ses analyses épigraphiques et ses ouvrages historiques sur l'empire romain.

Qu'est-ce qu'un autel funéraire ?

Chez les romains les traditions funéraires privilégiaient l'incinération et les tombes ne contenaient généralement que les cendres. Parfois même, le souvenir des défunts était célébré devant des autels funéraires ne renfermant pas les cendres mais équipés, à leur sommet, d'un petit réceptacle où l'on déposait des offrandes.. Ces monuments étaient installés aux abords des entrées des villes, le plus souvent le long des routes. Le niveau social des défunts était facilement identifiable grâce à la taille et à la richesse des matériaux utilisés. Certains portaient des sculptures en relief représentant les visages des décédés ou même de tous les membres de la famille. Les plus grands étaient de véritables constructions (mausolées, cénotaphes).

Que nous apprend le texte gravé dans la pierre ?

Bien que le monolithe soit amputé de son sommet et de sa partie gauche, Michel Christol a pu reconstituer l'intégralité des inscriptions latines, dont plusieurs abréviations, qui forment le texte suivant :

Dis Manibus - Sevir Augustalis - Sexti Karati - Zosimi et - Karatiae - Eutychiae - Uxori Pientissimae - Vivi Sibi Posuerunt

Ce qui peut être traduit par :

Aux dieux mânes, le sévir augustal Sextus Karatius Zosimus et Karatia Eutychia, la plus pieuse des épouses, ont établi cet autel de leur vivant.

Lors de sa venue à Codognan, Michel Christol a donné ses premières explications aux membres du CCC qui lui avaient signalé le monolithe.

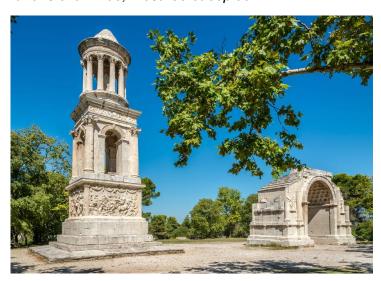
L'autel a été réalisé du vivant du couple qui l'avait commandé. Ce sévir augustal (un statut social assez élevé) et son épouse étaient deux anciens esclaves affranchis par leurs maîtres (peut être la riche famille nîmoise des Karati).

Leurs prénoms, Zozim(us) et Eutichia, typiquement gaulois, montrent que, plus de deux siècles après la colonisation romaine du sud de la Gaule, la tradition des prénoms locaux était toujours présente.

Mais Michel Christol ne s'est pas contenté de donner ces rapides explications verbales dans la bibliothèque de Codognan. Quelques semaines après, il publiait un long article dans la revue historique *Les cahiers du Centre Gustave Glotz* de 2014 ayant pour titre :

« A propos d'une nouvelle inscription de la cité de Nîmes à Codognan » dont voici quelques extraits :

« Récemment a été signalée l'existence d'une nouvelle inscription à proximité de la ville de Nîmes, dans le village de Codognan (...) Après sa récupération l'inscription était demeurée inédite, jusqu'au moment où elle fut installée dans la bibliothèque. C'est là que nous l'avons examinée, mesurée et copiée... »



Le mausolée de St Rémy-de-Provence, monument funéraire d'une riche famille gallo-romaine près de l'arc de triomphe marquant l'entrée de Glanum.

Comment cet autel est-il arrivé en mairie ?

Si l'on peut faire aisément l'historique de cet autel au cours des 30 dernières années, seules des hypothèses peuvent être avancées pour les siècles précédents.

La dernière étape de son parcours, entre la bibliothèque et la mairie est le simple fruit d'un accord entre le Carrefour Culturel Codognanais et la municipalité qui a bien voulu accepter et exposer cette « archive » du patrimoine historique local. Cela faisait sept ans que le monolithe dormait paisiblement dans la bibliothèque où il n'était pas spécialement mis en valeur.

L'étape précédente remonte au printemps 2014, lorsqu'un riverain du chemin de la Monnaie avait signalé au CCC un bloc de pierre portant des caractères énigmatiques qu'il avait récupéré une trentaine d'années auparavant dans la décharge municipale de Codognan.

Sans en connaitre sa nature et son histoire, il l'avait placé devant sa maison puis l'avait surmonté d'une colonnette à la gloire de Fanfonne Guillerme, l'emblématique manadière de Petite Camargue.



L'autel funéraire, alors qu'il se trouvait au bord du Chemin de la Monnaie, l'antique Via Domitia.

Après ce signalement, les membres du CCC, toujours à la recherche de traces du passé local, étaient venus examiner la pierre gravée et avaient reconnu un texte latin typique de l'antiquité romaine, mais sans pouvoir déchiffrer l'intégralité des inscriptions.

Une photo du monolithe avait alors été adressée à Michel Christol qui avait tout de suite interprété le texte et confirmé qu'il s'agissait bien d'un autel funéraire galloromain. L'historien avait fait part de son intention de venir examiner de près le monolithe. Aussitôt informé, le propriétaire du petit monument, conscient de l'intérêt historique de l'objet, en faisait don au CCC qui venait le récupérer dans des conditions plutôt artisanales. En effet, c'est sur un simple diable que le bloc de pierre de 130 kg fut péniblement déplacé entre le chemin de la Monnaie et la bibliothèque par des bénévoles du CCC.

Par contre, la présence du monolithe, jeté dans la décharge municipale dans les années 1980 reste toujours mystérieuse. Cependant, vu le poids du bloc de pierre on peut imaginer que son ancien propriétaire n'avait pas fait un long trajet pour s'en débarrasser.

Et comme la localité la plus proche était Codognan il y a fort à parier que le bloc de pierre se trouvait dans la commune jusque dans les années 1980.

Avant cet abandon dans la décharge, on peut imaginer que cet imposant bloc de pierre rectangulaire avait été réutilisé (sans doute plusieurs fois) depuis l'antiquité et faisait partie d'une construction des environs.

Par contre, sachant qu'à l'origine, les monuments funéraires étaient toujours placés le long des voies romaines et à proximité des agglomérations, il est fort probable que cet autel se trouvait en bordure de la Via Domitia et que ces réutilisations au cours des siècles ne l'avaient jamais trop éloigné de l'endroit ou il a été retrouvé.

Aussi, il n'est pas illogique d'envisager que son emplacement originel et celui ou il se trouvait jusqu'en 2014 étaient sans doute assez proches...

Un autre vestige dans la rue Droite

Cet autel n'est pas le seul vestige de ce type à Codognan. La façade d'une maison de la rue droite récemment dégagée de son enduit laisse apparaitre les pierres de construction. L'une d'elles, d'un grain blanc très fin est ornée d'une élégante frise à décor végétal. Le jour de leur visite à Codognan, en juillet 2014, après avoir expertisé l'autel à la bibliothèque, M. Christol et D. Darde sont venus observer ce vestige et ont confirmé qu'il s'agissait d'un fragment de la frise encadrant un monument funéraire gallo - romain. Au vu de la qualité du matériau et de la richesse du décor, le monument devait concerner une riche famille.



La frise gallo-romaine de la rue Droite

Appel à témoins !

Si vous pensez avoir vu, avant 1980, l'autel funéraire dans une maison, un mur ou ailleurs... merci de nous le signaler. Nous pourrons alors remonter un peu plus loin dans l'histoire de ce témoin du passé.

Nous sommes également intéressés par tout signalement d'objet, d'inscription, de décor et de tout indice laissant penser qu'il s'agit d'un vestige du passé voire de l'antiquité.

Pour nous contacter: Tel 06 86 75 58 93

Bernard Février

Bibliothèque. Mercredi 10h - 12h et 15h30 - 17h30 (16h -18h si fin du couvre feu)

La permanence du samedi matin est pour l'instant suspendue

Quelques unes des nouveautés adultes

La familia grande (Camille Kouchner)
La dixième muse (Alexandra Koszelik)

Solitudes (Niko Tackian)

De sel et de fumée (Agathe Saint Maur)

Au pays des eucalyptus (Elisabeth Haran)

A pas de loup (Isabelle Villain)

Le tatoueur d'Auschwitz (Heather Morris)

Les impatientes (Djaili Amadou Amal)

Le bazar du zèbre à pois (R. Giordano)

Malgré nous (Claire Norton)

Le bonheur n'attend pas (Jojo Moyes)

L'enfant céleste (Maud Simonnot)

Des diables et des saints (J. B. Andrea)



Quelques unes des nouveautés juniors



Max et Lili aiment trop rire Choubidouwha

Alyson Ford – Le temple du jaguar Le Schtroumpf financier

Trouille Académie La boite maléfique

Les filles au chocolat : Cœur poivre Les filles au chocolat : Cœur piment

Gaston : Je suis vexé

Gaston: Je suis tout fou-fou Robin à la dernière seconde Ariane contre le minotaure Encyclopédie des dinosaures Petit loup se brosse les dents La petite boite

Promenade sous la pluie
Big mamma Cuisine italienne

Un coffre extérieur pour les restitutions de livres

Les mesures sanitaires Covid imposent une quarantaine d'une semaine pour les livres en retour avant remise en rayons.

Lors des permanences, les lecteurs déposent leurs livres directement dans des bacs, dans le hall d'entrée.

En dehors des permanences les retours peuvent se faire dans le coffre mis en place devant la porte d'entrée de la bibliothèque.

Un service bien pratique qui permet de restituer les livres à tout moment de la journée et de la semaine.

ATTENTION : Ce coffre n'est prévu que pour les livres de la bibliothèque.



Ce bulletin est envoyé à plus de 300 adresses électroniques, si vous connaissez des personnes pouvant être intéressées par la réception du *COUDOUGNAN* par courriel, n'hésitez pas à nous contacter par mail coudougnan30@gmail.com

Quelques exemplaires du bulletin, version papier, sont disponibles à la Bibliothèque ou à l'accueil de la Mairie